




## INFORMATION : LOCALISATION DES LOGEMENTS DES HABITATIONS

### SUD-LUXEMBOURG

 Petits conseils pour choisir vos localités :

- En fonction de votre ménage, vous aurez un nombre de chambres défini. Faites attention que ce nombre soit disponible dans les localités que vous désirez.
- Choisissez vos localités en fonction de vos disponibilités géographiques, car lorsque notre Comité d'Attribution vous désigne pour un logement, c'est pour ce logement et pas un autre (c'est-à-dire que vous ne pourrez pas choisir un autre logement dans une autre localité).
- Faites attention aux moyens de transport à votre disposition dans la/les localité(s) que vous désirez (voiture, train, bus, ...). Si vous ne possédez pas de voiture, n'hésitez pas à vous renseigner sur les sites des transports en commun, pour voir les disponibilités.

*Explication des tableaux ci-dessous : Les cases vertes avec des croix signifient la présence de logements sociaux dans la localité attenante. Les cases vides signifient qu'il n'y a aucun logement.*

**Logement social** : accessible en fonction de vos revenus

Choix général	Choix ciblé	Maison				Appartement			
		1 chambre	2 chambres	3 chambres	4 chambres	Studio	1 chambre	2 chambres	3 chambres
ARLON (Entité)	Arlon		X	X	X	X	X	X	X
	Sterpenich						X	X	
ATTERT (Entité)	Nothomb				X			X	
	Heinstert				X			X	
MESSANCY (Entité)	Messancy	X		X	X		X	X	X
	Wolkrange		X		X			X	
AUBANGE (Entité)	ATHUS	X	X	X	X		X	X	X
	AUBANGE		X	X	X				
	Halanzy			X					

**Logement moyen** : accessible en fonction de vos revenus

Choix général	Choix ciblé	Maison				Appartement			
		1 chambre	2 chambres	3 chambres	4 chambres	Studio	1 chambre	2 chambres	3 chambres
ARLON (Entité)	Arlon						X	X	X
	Sterpenich								
ATTERT (Entité)	Atttert								
	Nothomb								
MESSANCY (Entité)	Messancy							X	
	Wolkrange								
AUBANGE (Entité)	ATHUS								
	AUBANGE								
	Halanzy		X	X					



Dans votre demande, il est important que vous précisiez si vous choisissez vos localités selon un choix général OU un choix ciblé

